



LA FEUILLE  
de

# Savigny

NOVEMBRE 2023 || #461



PAGE 10 - DOSSIER

## Restauration-entretien : des agents au service des enfants

Page 6

**Savigny engagé**  
pour les droits et l'égalité

Page 8

**Rénovation**  
du clocheton du Domaine

## Les Brèves | 4

## L'Actu | 6

- 6 - 7 Savigny engagé pour les droits des femmes et des enfants  
Le mois des Droits de l'enfant
- 8 Réparations en cours pour la passerelle du Parc urbain  
Rénovation du clocheton du Domaine
- 9 Vos rendez-vous parentalité de novembre  
Sécheresse : signalez vos sinistres auprès de la mairie

## Le Dossier | 10

- 10 - 11 Des agents au service des enfants

## Le Portrait | 12

Joël Yvon, un sacré coup de crayon !

## Le Patrimoine | 13

Devoir de mémoire : l'héritage de Léon Gautier

## La Pause café | 14

## Près de chez moi... | 15

## Le Retour en images | 16

## Les Tribunes | 18

La Feuille de Savigny - Mensuel d'informations locales - Mairie de Savigny-le-Temple - BP 147 - 77547 Savigny-le-Temple Cedex - Tél : 01 64 10 18 60 - communication@savigny-le-temple.fr - savigny-le-temple.fr - Directrice de la publication : Marie-Line Pichery - Rédacteur en chef : Josselin Gobert - Rédaction : Nicolas Gervais - Mylène Hassany - Morgane Lafarge - Abdel Ait Bouifaden - Armelle Cunego - Nathalie Chatelain - Maquette : Nicolas Dumont - Mise en page : Laurent Colin - Crédits photo : Asdin Joomun - Ville de Savigny-le-Temple - sauf mentions contraires - Impression RAS Imprimerie - Imprimé sur papier PEFC (certification de gestion forestière durable) avec des encres végétales - Tirage : 10 500 exemplaires - Dépôt légal : à parution - Distribution : ville de Savigny-le-Temple.



## Hôtel de ville

1, place François-Mitterrand  
BP 147 - 77547 Savigny-le-Temple Cedex

## Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :  
8h45-12h15 et 13h30-17h.  
Jeudi : 10h30-12h15 et 13h30-17h.  
Samedi : 8h45-12h15.  
Tél. : 01 64 10 18 00 - savigny-le-temple.fr

## Numéros utiles

URGENCES  
• Pompiers incendies, accidents et urgences médicales : 18  
• Samu urgences médicales en agglomération : 15  
• Police secours ou gendarmerie : 17  
• Police municipale : 01 74 82 85 03  
• SOS médecin 24h/24 : 3624  
• Pharmacie de garde : 3915 ou www.pharmaciedegarde.com

## Votre publicité dans La Feuille !

Commerçants, artisans, entreprises ou industriels

### Contact

Ville de Savigny-le-Temple  
Direction de la communication  
BP 147 - 77547 Savigny-le-Temple Cedex  
tél. : 01 64 10 18 60  
communication@savigny-le-temple.fr



## La République au cœur

**L**e vendredi 13 octobre dernier, une fois de trop l'innommable ! Dominique Bernard, professeur de lettres modernes dans un lycée d'Arras, a été lâchement assassiné par un fanatique au cœur même du berceau de notre République, l'école. Cet acte monstrueux, réalisé à 3 jours du troisième anniversaire de l'assassinat de Samuel Paty a provoqué un émoi considérable auprès de la communauté éducative de Savigny-le-Temple, et plus largement de l'ensemble de ses habitants.

En signe de soutien, les élus de la ville, des responsables associatifs et de simples citoyens se sont réunis pour un temps de recueillement et d'hommage. Un rassemblement pour crier haut et fort : plus jamais ça.

C'est également dans cet esprit de concorde que la ville de Savigny s'engage en faveur des Droits des femmes et des enfants. Dans ce numéro de *La Feuille* vous trouverez les différentes actions consacrées au mois des Droits de l'enfant : une exposition sur l'histoire de Janusz Korczak, fondateur des Droits de l'enfant ou bien encore une soirée d'échange sur le thème du consentement.

La ville de Savigny-le-Temple s'implique aussi en faveur des droits des femmes par la signature de la Charte européenne à l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale. Un geste symbolique mais important dans une période de régression. Pour rappel, à temps de travail équivalent, les femmes touchent 15 % de moins que les hommes. Une vraie inégalité !

Enfin, nous avons voulu mettre à l'honneur des héros du quotidien – les agents des écoles – celles et ceux qui font vivre le service public et qui permettent à nos enfants d'être accueillis dans les meilleures conditions. Un travail de l'ombre souvent usant mais ô combien indispensable !

Vous l'aurez compris ce numéro de *La Feuille de Savigny* fait la part belle aux valeurs de notre République et à celles et ceux qui la font vivre. Alors bonne lecture !

Bien à tous tous !  


**Votre maire,**  
Marie-Line Pichery

## À la découverte du monde : le projet éducatif de l'école des Rivières

Pour la deuxième année consécutive, la classe de CM2A de l'école des Rivières vous sollicite pour son projet « Voyage autour du monde » ! Les élèves explorent divers continents tout au long de l'année pour enrichir leur connaissance du monde. Participez à leur initiative en envoyant, pendant vos vacances à l'étranger, une carte postale à l'adresse suivante : École des Rivières, classe de CM2A - 26 rue de Savigny - 77176 Savigny-le-Temple. Chaque carte reçue devient une fenêtre vers le monde, permettant aux élèves de situer les pays sur le planisphère !

## Dates de chasse à retenir en forêt de Rougeau

Île-de-France Nature vous informe des dates d'ouverture de la chasse en forêt de Rougeau : les 6 et 24 novembre, 11 et 22 décembre, 15 et 29 janvier, 26 février et 1er mars. L'accès à la forêt est interdit à ces dates : des panneaux le signaleront aux entrées.

## Thé dansant d'automne

La ville invite les amateurs de danse, jeunes et moins jeunes, à un thé dansant au Millénaire jeudi 9 novembre de 14h à 17h, ouvert à tous les résidents de Grand Paris Sud âgés de plus de 60 ans. L'inscription se tient à l'hôtel de ville du 24 octobre au 7 novembre, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi (sauf jeudi matin). Des navettes sont disponibles à 13h pour faciliter le trajet jusqu'au Millénaire. Les tarifs sont de 10 € pour les Savigniens et de 15 € pour les résidents de Grand Paris Sud, couvrant l'entrée, les boissons et un goûter. Préparez-vous à danser !



## Job dating : du stade vers l'emploi

Participez à l'événement « Job dating : du stade vers l'emploi » jeudi 9 novembre de 9h à 16h au stade d'honneur Jean-Bouin. Rencontrez des recruteurs du territoire dans une ambiance conviviale en participant à des activités sportives adaptées à tous, centrées sur le thème du rugby. L'occasion de mettre en avant vos compétences ! Pour participer, vous devez être inscrit en tant que demandeur d'emploi, puis faire la demande via l'adresse mail : [ape.77134@pole-emploi.fr](mailto:ape.77134@pole-emploi.fr).

Pour plus d'informations, consultez le site : [pole-emploi.fr/region/ile-de-france](http://pole-emploi.fr/region/ile-de-france)



## Conseil municipal

Le prochain conseil municipal se tiendra lundi 27 novembre à 19h, à l'hôtel de ville. La séance est publique et ouverte à tous. Les débats seront retransmis en direct sur la page Facebook de la ville.

Renseignements au 01 64 10 18 30.  
Ordre du jour à retrouver sur [savigny-le-temple.fr](http://savigny-le-temple.fr)

## Restos du cœur : campagne d'hiver



La campagne hiver 2023-2024 des Restos du cœur débute lundi 20 novembre. Le centre sera ouvert les lundis, jeudis et vendredis de 9h à 11h30. Pour vous inscrire, prenez rendez-vous entre le 13 et le 17 novembre. Les inscriptions se font à l'Espace Joseph-Wresinski, 2 bis rue de Savigny.

Pour plus d'informations, contactez le 01 60 63 91 11 ou envoyez un mail à [ad77.savigny@restosducoeur.org](mailto:ad77.savigny@restosducoeur.org)

## Renouvellement du taux d'effort

Avant le 15 décembre 2023, il est essentiel de calculer le taux d'effort pour ajuster les frais des activités municipales (accueil périscolaire, restauration...) en fonction des revenus et de la composition des foyers. Aucun ajustement rétroactif ne sera effectué, et après cette date, les tarifs maximums seront appliqués. Les documents nécessaires incluent l'avis d'imposition 2023 de tous les membres du foyer, le numéro d'allocation CAF, un justificatif de domicile, et les pièces d'identité de chaque membre. En cas de changement de situation, fournissez les trois derniers bulletins de salaire et les documents justifiant les modifications familiales. Les documents peuvent être soumis par voie postale à l'adresse de la mairie, en personne à l'hôtel de ville ou par mail : [regie.centrale@savigny-le-temple.fr](mailto:regie.centrale@savigny-le-temple.fr). Assurez-vous de mettre à jour vos coordonnées sur le Portail famille pour un contact plus efficace.

Pour plus d'informations, contactez le service des régies au 01 64 10 19 36.

## Travaux SNCF : impact sur les déplacements en octobre et novembre

La SNCF informe les voyageurs de Savigny-le-Temple et des environs des perturbations sur la ligne Paris-Melun en novembre. Les travaux auront lieu en semaine et le week-end, impactant les horaires et la circulation des trains. Le calendrier des travaux peut être modifié, il est donc conseillé de vérifier les mises à jour via l'application Île-de-France Mobilités sur le blog du RER D Transilien ou sur l'application SNCF Connect. Les perturbations majeures incluent des interruptions sur divers tronçons, avec des bus de substitution mis en place. Les voyageurs sont encouragés à anticiper leurs déplacements via :



SCANNEZ-MOI !

[maligned.transilien.com/2023/10/02/calendrier-bimestriel-travaux-octobre-novembre-2023](https://maligned.transilien.com/2023/10/02/calendrier-bimestriel-travaux-octobre-novembre-2023)

## Prévenir les intoxications au monoxyde de carbone

Avec l'arrivée du froid, les intoxications au monoxyde de carbone (CO) augmentent. Le CO est invisible et inodore, mais des gestes simples permettent de réduire les risques : avant l'hiver, faites vérifier vos systèmes de chauffage par un professionnel et aérez régulièrement votre logement. Utilisez les appareils à combustion en respectant les consignes d'utilisation et n'utilisez pas des appareils non destinés au chauffage. En cas de symptômes d'intoxication (maux de tête, fatigue, nausées), aérez, arrêtez les appareils, évacuez, et appelez les secours au 15, 18, ou 112. Une prise en charge rapide peut sauver des vies.

## Le centre social Françoise-Dolto fête ses 30 ans !



Le centre social Françoise-Dolto fête ses 30 ans au Millénaire vendredi 17 novembre. À partir de 19h, retrouvailles autour d'un apéritif dînatoire participatif et en musique, puis à 20h autour d'une projection de témoignages filmés, suivie des discours officiels. Inscription indispensable jusqu'au 15 novembre, au 01 64 10 51 90.



# 140

spectateurs lors de la soirée de présentation de la saison culturelle de l'Espace Prévert.



# 26

activités pendant la semaine bleue proposées aux seniors savigniens.



# 1 026

litres

de jus de pomme produits lors du pressage au Coulevrain .

# Savigny engagé

## pour les droits des femmes et des enfants

Parce que les violences faites aux femmes et les atteintes à leurs droits sont intolérables, Savigny s'engage encore un peu plus à leurs côtés avec la signature d'une charte.

Le 25 novembre marquera la Journée internationale contre les violences faites aux femmes. À cette occasion, la municipalité signera la Charte européenne à l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale. Elle s'engage ainsi à rédiger et à mettre en place un plan d'actions dans les deux ans à venir pour lutter contre les inégalités et les discriminations fondées sur le sexe et le genre et promouvoir l'égalité femmes-hommes. Un plan qui s'articulera autour de cinq grands axes :

- La promotion de l'égalité femmes-hommes, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.



- La sensibilisation et la formation des agents municipaux à l'égalité et aux violences sexistes et sexuelles au travail.

- La lutte contre les violences intrafamiliales avec la police nationale, la police municipale et les associations.

- Le réaménagement de l'espace public lorsqu'il crée des inégalités femmes-hommes.

- Une réflexion sur l'intégration du principe d'égalité femmes-hommes au niveau des accords-cadres et des budgets.

Cette signature se déroulera au château du Domaine de la Grange-la-Prévôté en présence de la préfecture de Seine-et-Marne, des élus municipaux, des associations partenaires et des représentants des villes jumelles. Elle sera suivie à 10h30 d'une table ronde sur la place des femmes en politique et dans l'espace public.

En marge de l'événement, un travail a également été mené avec l'association Parole de femmes - Le relais, afin de sensibiliser et d'informer les femmes sur les différentes formes de violences et les orienter vers les structures d'aide aux victimes.

### En chiffre

1 femme sur 10 est victime de violences conjugales

1 femme en décède tous les 2,5 jours en France

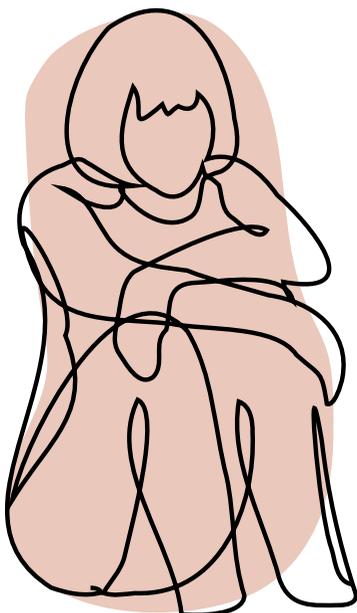
Numéro d'urgence gratuit :

**3919**

Pour en savoir plus,  
rendez-vous  
sur le e-magazine  
sur le site internet  
de la ville



SCANNEZ-MOI !



## Le mois des Droits de l'enfant

Le 20 novembre est la journée anniversaire de la signature de la Convention internationale des Droits de l'enfant. Titrée « Ville Amie des Enfants » par l'Unicef, Savigny profitera de l'occasion pour sensibiliser les familles en organisant plusieurs animations.

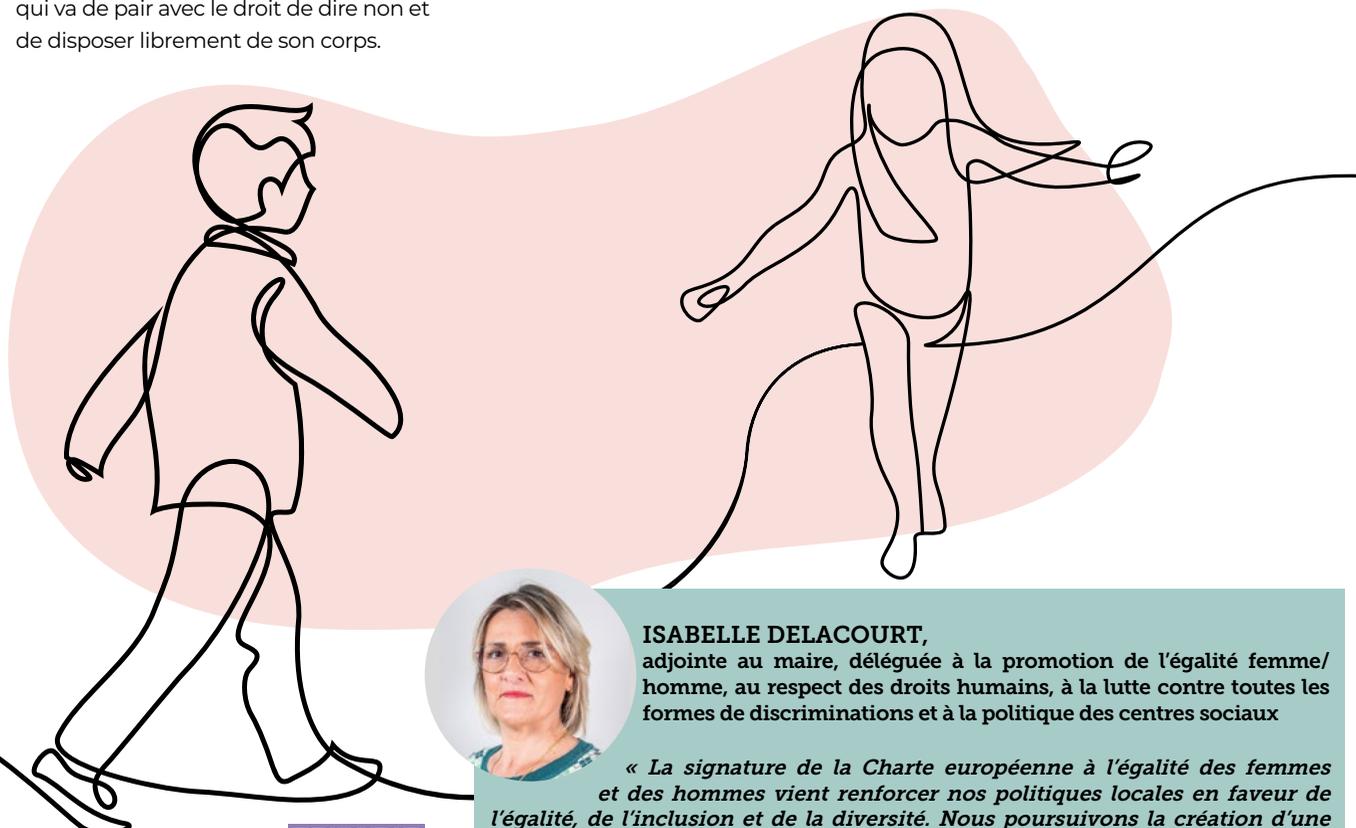
La Journée internationale du 20 novembre est un moment important pour informer sur les injustices qui sont encore perpétrées contre les enfants. Elle met en avant l'existence de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, adoptée par les Nations Unies en 1989, et qui proclame que chaque enfant, quel que soit l'endroit du monde où il est né, a le droit d'être éduqué, soigné, protégé, mais aussi de s'amuser, d'apprendre et de s'exprimer. Cette édition 2023 sera aussi l'occasion d'aborder la notion de consentement qui va de pair avec le droit de dire non et de disposer librement de son corps.

Pendant tout le mois, des animations ouvertes à tous se tiendront dans les accueils périscolaires et de loisirs, dans les accueils jeunesse, dans les centres sociaux ou encore dans les crèches. Elles s'articuleront autour de trois temps forts :

- Du 6 au 25 novembre, à l'Espace Prévert : exposition sur l'histoire de Janusz Korczak, fondateur des Droits de l'enfant. Vernissage de l'exposition mercredi 8 novembre à 15h en présence de Patricia Haluska, présidente de l'association Janusz-Korczak.

- Jeudi 16 novembre au centre social Lucie et Raymond-Aubrac : soirée d'échange sur le thème du consentement « Comment en parler avec son enfant et son ado ? ». À 18h30, à destination des jeunes, et à 19h30, à destination des parents.

- Mercredi 22 novembre à 10h30 à l'Espace Prévert : « Le journal de Blumka », spectacle sur les Droits de l'enfant pour les 4-9 ans, suivi d'un moment d'échange avec le public. Tarifs : de 5 € à 8 €, réservation au 01 64 10 55 10. 🍷



**ISABELLE DELACOURT,**  
adjointe au maire, déléguée à la promotion de l'égalité femme/homme, au respect des droits humains, à la lutte contre toutes les formes de discriminations et à la politique des centres sociaux

*« La signature de la Charte européenne à l'égalité des femmes et des hommes vient renforcer nos politiques locales en faveur de l'égalité, de l'inclusion et de la diversité. Nous poursuivons la création d'une ville toujours plus équitable, où chacun bénéficie d'opportunités égales et d'un respect mutuel. C'est dans cet esprit que nous réitérons notre engagement pour les droits des enfants, afin qu'ils aient tous la même chance de réussir et de s'épanouir. »*

Pour en savoir plus,  
rendez-vous  
sur le e-magazine  
sur le site internet  
de la ville



# Réparations en cours pour la passerelle du Parc urbain

La ville entame cet automne les travaux pour réparer la passerelle du parc urbain, brûlée lors des émeutes du mois de juin.

**F**ortement endommagée, la passerelle du parc urbain a besoin de réparations d'ampleur, qui sont menées dès cet automne après le lancement d'un marché public : au programme, dépose de la passerelle actuelle, puis repose d'une nouvelle passerelle se rapprochant de l'existant. Objectif : permettre de rétablir la liaison piétonne qui relie le centre-ville au sud de la ville. Ces travaux devraient s'achever au printemps prochain.

Suite aux dégradations liées aux violences urbaines, des milliers de foyers avaient en effet été privés d'accès à Internet pendant plusieurs semaines, les câbles réseaux qui y passaient étant hors-service. À l'heure actuelle, les connexions sont rétablies provisoirement car les travaux définitifs de réparation seront réalisés en même temps que le chantier du pont. L'accès à la passerelle est toujours interdit, le risque d'effondrement restant important. Le coût des travaux s'élève à hauteur de 600 000 € TTC pour la commune. 🟢



## Rénovation du clocheton du Domaine

La ville entreprend la rénovation du clocheton du château, au Domaine de la Grange-la-Prévôté. Ce dernier, en état de vétusté, avait besoin d'être sécurisé. Les travaux ont commencé au début du mois d'octobre dernier.



**C**'était une mesure importante du budget d'investissement voté par les élus en avril dernier, et une décision qui s'inscrit dans la rénovation progressive et l'entretien du patrimoine de Savigny-le-Temple. Le clocheton du château, petite tourelle qui orne son toit et qui abrite la petite cloche mélodieuse qui donne les heures aux Savigniens, est en train d'être remis en état par la commune. L'ensemble des pièces est repris et restauré dans les ateliers du prestataire chargé de leur rénovation, puis ces éléments seront réinstallés entre mi-novembre et fin janvier. La charpente est également renforcée pour sécuriser le clocheton. Le montant total des travaux s'élève à 98 443,80 € TTC. 🟢

# Vos rendez-vous parentalité

## UNE CONFÉRENCE-DÉBAT AUTOUR DE L'APPRENTISSAGE

Le rendez-vous des parents revient mardi 14 novembre au centre social Françoise-Dolto. Cette séance aura pour thème : « Comment faciliter les apprentissages et la motivation de votre enfant ? » Animée par Séverine Cavaillès, formatrice en parentalité et en neurosciences, ce moment vous permettra d'échanger autour des apprentissages scolaires, souvent sources d'incompréhensions et de conflits entre les parents et leurs enfants.



Pour que l'école, une période qu'on avait rêvée paisible et enjouée, ne vienne plus assombrir les relations dans les familles, informez-vous sur les mécanismes de l'apprentissage chez l'enfant et sur les moyens pour eux de mieux réussir leur scolarité. Rendez-vous de 20h à 22h au centre social Françoise-Dolto. Inscription recommandée par téléphone au 01 64 10 51 90.

## THÉÂTRE-FORUM : « UN JOUR EN FAMILLE »

La maison de quartier Gaston-Variot vous propose un spectacle interactif et familial sur la parentalité, durant lequel le public pourra lui-même choisir les saynètes selon plusieurs thèmes : « Préviens-moi quand tu sors », « Gérer une crise », « Pourquoi il a le droit et pas moi ? », « Range ta chambre ! », « Les horaires à respecter », « J'ai le droit à mon intimité », « Smartphone et jeux vidéo, comment faire ? », « Relations différentes, mais amour égal », « Accords et désaccords sur les règles », « Les sujets tabous », « Comment aborder la vie affective ? »

Rendez-vous mardi 5 décembre de 20h à 22h à la maison de quartier Gaston-Variot ; accueil du public dès 19h30. Inscription à l'accueil de la maison de quartier et par téléphone au 01 64 41 70 49.

[savignyletemple.centres-sociaux.fr](http://savignyletemple.centres-sociaux.fr)

# Sécheresse :

## signalez vos sinistres auprès de la mairie

Vous avez constaté des dégâts liés aux mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols de cette année 2023 ?  
Vous êtes invités à vous déclarer auprès du service urbanisme.

La déclaration doit être faite par courrier daté de 2023 à l'attention du maire, en détaillant les dégâts observés avec des preuves en photos à l'appui. L'ensemble de ces documents doivent être transmis par mail à l'adresse [urbanisme@savigny-le-temple.fr](mailto:urbanisme@savigny-le-temple.fr) – attention, les dossiers incomplets ne pourront pas être pris en compte. Les habitants concernés pourront ainsi faire l'objet d'une éventuelle indemnisation si la commune était reconnue en état de catastrophe naturelle par les services de l'État.

Bon à savoir : la commune de Savigny-le-Temple n'a pas été reconnue en état de catastrophe naturelle pour le phénomène « sécheresse / réhydratation des sols » pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022. 🍀

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet [legifrance.gouv.fr](http://legifrance.gouv.fr) - Tél. 01 64 10 19 44

# Des agents au service des enfants

Leurs missions : assurer la restauration et l'entretien dans les équipements scolaires. Rencontre avec ces agents municipaux aux fonctions essentielles, qui permettent l'accueil des enfants dans les meilleures conditions et les aident à se nourrir avec plaisir. Qui a dit que l'agent ne faisait pas le bonheur ?

Il y a 60 agents polyvalents de restauration et d'entretien intégrés à la direction de l'éducation de Savigny-le-Temple. Et leur présence est essentielle pour garantir la bonne santé et le bien-être des enfants dans les groupes scolaires. Sur tous les fronts, ils réalisent des travaux d'entretien le matin et en journée, assurent des missions de restauration le midi et certains d'entre eux régulent aussi la circulation pour sécuriser les traversées piétonnes devant les établissements scolaires aux heures d'entrées et de sorties.

## BIENVUEILLANCE ET POLYVALENCE

Mise en place de protocoles d'hygiène pour que les locaux soient en accord avec les critères d'accueil du public, ménage approfondi pour éviter maladies et autres désagréments sanitaires aux enfants et au personnel... Ces agents de l'ombre, aux missions bien souvent méconnues, occupent des fonctions indispensables au sein des établissements. D'autant que c'est bien souvent grâce à eux que certains écoliers font la connaissance du fameux Harri Covert pendant la pause méridienne ! Car, s'ils veillent à ce que les enfants se nourrissent correctement, ils mènent aussi un véritable travail d'éducation au goût. Une pédagogie alimentaire qui vise à expliquer les bienfaits d'une alimentation variée composée de légumes et de fruits.



**NADINE SASSA,**  
de l'équipe du groupe scolaire  
Pierre-Brossolette

« À ces âges, les enfants sont encore petits et si l'hygiène n'est pas respectée, ils peuvent vite attraper des microbes et tomber malade. En assurant la propreté des classes, des toilettes, de la cantine et de l'ensemble de l'école, c'est ce qu'on a en tête. On veille à préserver leur santé, on contribue à leur bien-être. »



**UNE AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL**

Un métier parfois exigeant et physique. C'est pourquoi la commune a équipé plusieurs établissements d'auto laveuses afin de faciliter les missions d'entretien des agents. À terme, elles seront déployées dans l'ensemble des groupes scolaires. De même, dans le cadre d'un projet d'investissement, le mobilier de restauration devrait également évoluer dans les mois qui viennent avec des tables et des chaises à hauteur d'adulte pour éviter au personnel de rester courbé trop longtemps. D'abord installé à Pierre-Brossolette, au Réveil Matin et aux Régalles, ce mobilier pourrait ensuite s'étendre à tous les groupes scolaires de la ville.

**T. N'DIAYE,**  
de l'équipe du groupe scolaire  
Sidonie-Talabot

*« Nous avons la chance d'avoir une bonne cohésion dans l'équipe, ce qui nous permet de nous entraider et d'assurer au mieux nos missions. Car nous avons tous le même objectif : la propreté des locaux est essentielle pour bien accueillir les enfants dans les classes, également sur le temps du midi et extra-scolaire. »*



**À L'ÉCOLE DU GOÛT**

Et pour renforcer le travail de pédagogie alimentaire et d'éducation au goût mené par les agents, un projet « self » est également à l'étude, en lien avec le prestataire de restauration Elior, sur le site pilote de la restauration élémentaire de l'école Réveil-Matin. Objectifs : favoriser l'autonomie des enfants et faire en sorte qu'ils deviennent acteurs de leur repas à travers la découverte d'aliments. Des tables de tri seront également installées afin d'encourager le recyclage des déchets et de réduire le gaspillage alimentaire.



**MARIE-RENÉE MAGNY,**  
conseillère municipale  
déléguée à la restauration scolaire

*« La restauration scolaire évolue. Les nouvelles pratiques, telles que les self-services, permettent aux enfants de gagner en autonomie. Nous regardons de près ces évolutions afin de moderniser les pauses méridiennes. Quant au mobilier adapté, il aidera nos agents à préserver leur santé en évitant les mauvaises postures. Je tiens d'ailleurs à remercier l'ensemble du personnel de restauration de la commune, particulièrement mobilisé auprès de nos enfants. »*



# Joël Yvon

## un sacré coup de crayon !

Trois questions à Joël Yvon, agent de restauration-entretien et de circulation à l'école Sidonie-Talabot. En lien avec l'équipe enseignante et l'accueil périscolaire, il crée bénévolement, et sur son temps libre, des dessins à buts pédagogiques en faisant participer les enfants.



### QUEL EST VOTRE PARCOURS ?

J'ai d'abord travaillé dans la climatisation avant de changer de voie pour rejoindre le domaine de la musique. J'ai été régisseur studio pendant 10 ans à l'Empreinte, où j'accompagnais les groupes. Je me suis ensuite mis en disponibilité afin de participer à la gestion d'un parc résidentiel de loisirs. Mais ça ne m'a pas convaincu et quand j'ai voulu revenir travailler pour la mairie, on m'a proposé ce poste que j'occupe depuis 6 ans. Je suis agent de circulation, et j'interviens aussi en restauration et au niveau de l'entretien.

### QUE PRÉFÉREZ-VOUS DANS VOTRE MÉTIER ?

Le fait d'occuper plusieurs postes, déjà. Il n'y a pas de routine. Et au niveau de la circulation, j'interviens concrètement pour protéger les enfants, c'est quelque chose d'important. Surtout au regard du comportement de certains automobi-

listes. De la même façon, quand je fais en sorte que les locaux soient propres et bien entretenus, je sais que je travaille directement au bien-être des enfants pour qu'ils soient accueillis au mieux. Je peux mesurer tout de suite l'utilité de mon travail.

### COMMENT ET DANS QUEL BUT AVEZ-VOUS COMMENCÉ À PROPOSER DES DESSINS À L'ÉCOLE ?

Je dessinais depuis longtemps en amateur. Mais c'est en imaginant une idée de projet pour le centre de loisirs, que je m'y suis vraiment remis. Il s'agissait de faire découvrir aux enfants les personnages de dessins animés que regardaient leurs parents. En collaboration avec Delphine, une animatrice, nous en avons dessiné les contours sur des fresques et les enfants les avaient peintes. Elles avaient ensuite été exposées à la médiathèque.

Plus récemment, je cherchais un moyen pour réduire le gaspillage alimentaire au niveau de la restauration et d'inciter les élèves à mieux manger. L'idée m'est venue en discutant avec Zingara, une animatrice : cheveux, cœur, yeux... J'allais dessiner les différentes parties du corps et les enfants y associeraient autour les aliments qui leurs sont bénéfiques. Nous l'avons proposée aux professeurs et mis en place l'an dernier avec deux classes de CM2. Pour l'occasion, je me suis rapproché de la nutritionniste du prestataire de restauration scolaire Elior qui nous livre les repas, afin de lui faire valider les informations nutritionnelles que nous allons transmettre aux en-

fants. Les dessins ont été encadrés et ils sont depuis affichés dans le réfectoire. Pour cette nouvelle année scolaire, je voudrais impliquer encore un peu plus les écoliers. J'ai des pistes de réflexion en



tête, mais il faudrait les faire valider par les professeurs. J'aimerais creuser encore le thème du gaspillage alimentaire et peut-être faire quelque chose en lien avec la prévention routière. 🍷



# Devoir de mémoire : l'héritage de Léon Gautier

La ville s'attache, en lien avec sa mission d'éducation populaire et de transmission des valeurs républicaines, à faire vivre le devoir de mémoire. *La Feuille de Savigny* vous propose, en ce mois de novembre, de revenir sur l'histoire de Léon Gautier, qui a marqué l'Histoire par son engagement à la fois militaire mais aussi éducatif : raconter, pour ne pas oublier.



**N**é le 27 octobre 1922 et mort le 3 juillet 2023, à l'âge de 100 ans, Léon Gautier s'est notamment distingué par son engagement et ses exploits pendant la Seconde Guerre mondiale. Dernier survivant du commando Kieffer, l'unique bataillon français du D-Day, Léon Gautier avait participé aux cérémonies du 79<sup>e</sup> anniversaire du débarquement en Normandie, le 6 juin 2023.

## UNE FIGURE DU DÉBARQUEMENT ET DE LA LIBERTÉ

Léon Gautier s'engage dans la Marine en février 1940. La Marine, c'est la seule armée qui autorise les combattants de son âge : 17 ans. Il participe ensuite à la défense de Cherbourg en juin de la même année. Après la chute de la ville, il se rend en Angleterre, où il apprend qu'un certain Général de Gaulle tente de former une armée de volontaires pour poursuivre les combats. Le jeune militaire décide alors de rejoindre la France libre, à Londres. En 1943, Léon est sélectionné pour intégrer le commando Kieffer et devient fusilier marin. Le 5 juin 1944, il prend la mer aux côtés de ses 176 compagnons. Il pose le pied à Sword Beach le lendemain matin, à 7h23, et se bat notamment à Ouistreham. « *Nous avons eu ce privilège de débarquer le 6 juin, et de rentrer chez nous en combattant* », expliquera-t-il au *Journal de la*

*défense* en 2014. Léon Gautier participe ensuite à la totalité des 78 jours de la bataille de Normandie.

## UN COMBATTANT DE LA MÉMOIRE

Après la guerre, il a continué à jouer un rôle actif dans la société française en tant que fondateur de l'Amicale des anciens du commando Kieffer. Il fera de la paix l'un de ses derniers combats, pour laquelle il s'est engagé jusqu'au bout. Installé à Ouistreham, il donne de multiples conférences, participe à des actions commémoratives et éducatives liées à la guerre et au devoir de mémoire. 🇫🇷



## Pourquoi le devoir de mémoire ?

Plus que jamais, le devoir de mémoire est un concept fondamental pour nos sociétés modernes : les conflits actuels nous le démontrent tous les jours. Il permet de perpétuer le souvenir des souffrances et des sacrifices, encourage la prévention de la répétition des erreurs passées, préserve la paix entre les peuples. En honorant la mémoire des victimes et des héros de conflits passés – qui disparaissent peu à peu – nous construisons notre identité collective et réaffirmons notre attachement à la liberté.

**Rendez-vous le 11 novembre à 10h45 au Monument aux Morts du Bourg pour la cérémonie de commémoration de l'Armistice, de la victoire et de la paix. Un hommage à tous les morts pour la France sera rendu par les élus et les Anciens combattants.**





# La pause café

La Feuille de Savigny vous propose dans cette rubrique un moment de pause, prenez le temps !



La photo mystère

## Spécial Espace Prévert : spectacles à relier

L'Espace Prévert s'invite dans cette pause-café et vous propose de relier entre eux les titres et les résumés de ses prochains spectacles.

**Nos Films** ●

● Assistez au parcours de Thomas, enfant victime du harcèlement scolaire

**Adrien Wild** ●

● L'histoire raconte la vie ordinaire d'un orphelinat pas comme les autres

**Le Journal de Blumka** ●

● Des comédiens-auteurs revisitent l'histoire de leurs films

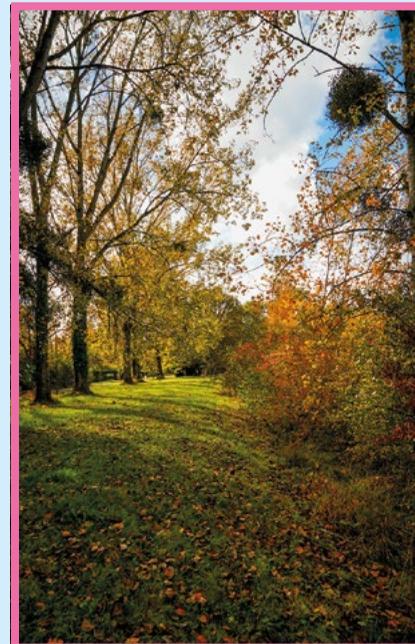
**T'en fais pas** ●

● Le magicien présente avec un brin d'humour, un spectacle autobiographique, drôle et émouvant

### Réponses

**Nos Films** : Des comédiens-auteurs revisitent l'histoire de leurs films  
**Adrien Wild** : Le magicien présente avec un brin d'humour, un spectacle autobiographique, drôle et émouvant  
**Le Journal de Blumka** : L'histoire raconte la vie ordinaire d'un orphelinat pas comme les autres  
**T'en fais pas** : Assistez au parcours de Thomas, enfant victime du harcèlement scolaire

Toute la programmation et les dates des spectacles sont à retrouver dans la plaquette de l'Espace Prévert et dans le supplément loisirs joint à ce journal, ainsi que sur l'agenda en ligne : savigny-le-temple.fr



C'est l'automne, Savigny-le-Temple s'est paré de ses plus belles couleurs ! Saurez-vous retrouver l'endroit où cette photo a été prise ?

La réponse se trouve sur le site de la ville, rubrique e-magazine :



SCANNEZ-MOI!

## La photo spectaculaire !

Le clocheton gruté dans le camion, devant le château !  
(à lire en page 8)



## Laurent Duhamel, ostéopathe

**L**aurent Duhamel pratique l'ostéopathie dans un nouveau cabinet situé dans la zone d'activité des Haiettes, rue Alfred-de-Musset. Praticant plusieurs thérapies, dont la cupping therapy (pose de ventouses), la pose de straps et le kinésio-taping, il propose ses soins aux nourrissons, aux femmes enceintes, aux enfants et aux adultes, aux seniors, aux sportifs.

Il vous reçoit sur rendez-vous du lundi au samedi, de 8h à 20h, au 14 rue Alfred-de-Musset. 📞

Tél. 07 88 24 59 55 - rendez-vous sur [Doctolib.fr](https://www.doctolib.fr)



## État CIVIL

### Naissances

#### SEPTEMBRE

- Alma Baumas à Melun
- Mathéo Fabre à Quincy-Sous-Sénart
- Zayn El-Boustoini à Corbeil-Essonnes
- Aline Oukaci à Quincy-sous-Sénart
- Loane Martin à Melun
- Mathis Micheletti à Melun

#### OCTOBRE

- Elena Bonadonna à Melun
- Owen Kiansumba à Corbeil-Essonnes
- Siana Kemmat à Corbeil-Essonnes
- Jaheme Suedile Bouhara à Saint-Maur-des-Fossés
- Mylan Dujardin à Quincy-sous-Sénart
- Tiago Soares à Quincy-sous-Sénart
- Sohan Le Bris à Corbeil-Essonnes
- Aya Kaddour Brahim à Corbeil-Essonnes
- Oumlaïd Benabouch à Melun
- Tessa Infante à Melun

### Mariages

#### SEPTEMBRE

- Kenza Nanor et Timothy Rabin
- Armelle Iloumg et Jacques Essombe
- Michèle Bonga Nsona et Uverly Nkodia
- Allaouiya Abderemane Awadi Wadaane et Djamaaldine Abdoussalam

#### OCTOBRE

- Fatimata Kebe et Thomas Ysembert
- Niththila Gunaseelan et Sujanth Sivasuthan
- Aich Ebeid et Cheikh Jaafar
- Shanice Virapin et Abdoulaye Sane
- Hasna El Ouargui et Tarik Souissi
- Miora Rasolondrainibe et Mikaela Rabearimefy
- Naomie Kapitenu Malu et Christ-Vergnot Lakou-Heretty

### Décès

#### SEPTEMBRE

- Léa Moreau née Rin (93 ans) à Savigny-le-Temple
- Dominique Deotte (62 ans) à Fontainebleau
- Dominique Fabre (63 ans) à Savigny-le-Temple
- Monique Lemaître née Vialade (79 ans) à Combs-la-Ville
- Marcelle Le Panse née Guerlin (100 ans) à Savigny-le-Temple
- Jeanne Blanchart (88 ans) à Savigny-le-Temple
- Veli Kan (71 ans) à Melun
- Carlos Vaz Fernandes Lopes (47 ans) à Savigny-le-Temple
- Krishnapillai Vivekananthan (50 ans) à Savigny-le-Temple
- Véronique Briquet née Dietzy (60 ans) à Paris XVIII

#### OCTOBRE

- Monique Pannier née Burie (86 ans) à Savigny-le-Temple
- Yvette Giland née Thomelin (97 ans) à Savigny-le-Temple
- Jean-Claude Briard (77 ans) à Champcueil
- Andrée Rousseau (77 ans) à Savigny-le-Temple

- Pierre Gayaud (77 ans) à Savigny-le-Temple
- Jeannine Gautier née Perrin (90 ans) à Savigny-le-Temple

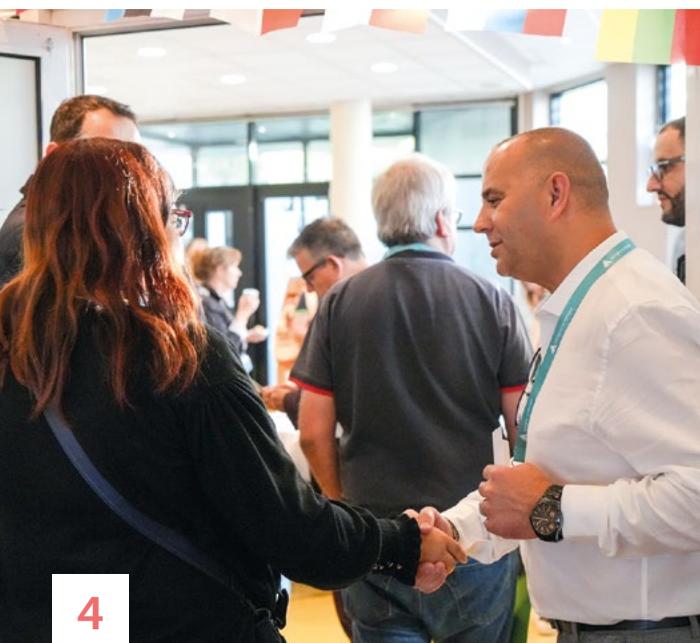
### Joyeux anniversaire !

Mme Zimmermann, résidente de l'EHPAD du Plessis-Picard, a fêté ses 100 ans le 5 octobre dernier. La centenaire a vécu de nombreuses années à Savigny-le-Temple, dans le quartier de Plessis-la-Forêt.



### Disparition

La ville rend hommage à Monsieur Marchand, dit Gillou, décédé subitement le 9 octobre dernier à l'âge de 71 ans. Boucher au marché du Miroir d'eau, il a été un véritable pilier du quartier durant plus de 20 ans. La commune adresse toutes ses pensées à sa famille et à son employé, José.



# Le Retour en IMAGES





## 1 Fêtons le miel !

Le 1<sup>er</sup> octobre, la Ferme du Coulevrain accueillait la Fête du Miel, organisée par la Fédération des apiculteurs 77. L'occasion de sensibiliser petits et grands à la nécessité de préserver les abeilles, précieuses pollinisatrices indispensables à la biodiversité.

## 2 Semaine Bleue

Pour permettre aux seniors savigniens de se rencontrer et de vivre des moments de partage, la ville leur proposait un programme d'activités variées du 2 au 8 octobre.

## 3 Forum Emploi

Pôle Emploi a réuni 35 entreprises partenaires le 5 octobre au Mil-lénaire pour les mettre en relation avec des demandeurs d'emploi.

## 4 Le petit-déjeuner des entreprises

Plus de 40 entreprises de la zone d'activités étaient présentes le 9 octobre pour échanger ensemble et avec la ville sur l'emploi des Savigniens et sur le développement de l'offre commerciale de la zone.

## 5 Mieux manger : tous concernés !

Savigny a accueilli le bilan de la concertation publique sur le thème de l'alimentation portée par l'agglomération Grand Paris Sud, le 11 octobre à la MASA, avec plus de 120 participants.

## 6 Bourse de puériculture

Moins jeter, mieux consommer : c'est l'esprit de la traditionnelle bourse de puériculture organisée par l'association les Petits Loups, samedi 14 octobre dernier pour la saison automne / hiver.

## 7 Octobre rose

Pour sensibiliser sur l'importance du dépistage des cancers féminins et pour soutenir l'action Octobre rose, l'association le Défi Savignien a organisé une marche solidaire de 13 km en forêt de Rougeau le 15 octobre.

## 8 Brocante du centre-ville

Vous étiez nombreux à venir à la rencontre des 150 exposants présents lors du vide-grenier du centre-ville, dimanche 15 octobre.

## 9 Hommage aux victimes des attentats

Le 18 octobre, Marie-Line Pichery, maire de Savigny-le-Temple, et les élus du conseil municipal, ont organisé un rassemblement citoyen sur le parvis de l'hôtel de ville. Par ce temps de recueillement, la ville réaffirme ses valeurs républicaines et citoyennes, ainsi que son engagement envers la communauté éducative.





**GROUPE MAJORITAIRE  
FIER·E·S DE NOTRE VILLE**  
28 élus

## L'ÉCOLE, UN SANCTUAIRE !

Le lâche assassinat de Dominique Bernard au sein même de son établissement scolaire nous rappelle avec gravité et solennité l'importance du rôle de l'école. L'école, ce lieu de savoir et d'apprentissage, ce lieu d'émancipation qui construit des individus libres.

En s'attaquant à un professeur, ce sont nos valeurs libérales qui sont visées et plus précisément la liberté d'expression des individus dans le respect du droit, du pluralisme et du libre-échange des idées.

Parce que notre République repose sur ce socle de valeurs, nous ne devons aucunement reculer face aux obscurantismes, et bien au contraire plus que jamais nous nous devons de les défendre et de les expliquer.

À ce titre, l'école doit redevenir ce sanctuaire inviolable, cette institution de la République qui élève des citoyens disposant de leur libre-arbitre. Là est notre seul salut pour continuer de vivre dans une société libre et démocratique.

### Jean-Daniel Cannempasse-Riffard

Adjoint au maire, délégué aux solidarités à la cohésion sociale et au conseil de vie locale de Plessis-le-Roi



**GROUPE  
UNIS POUR SAVIGNY**  
3 élus

## INSÉCURITÉ

Ces dernières semaines ont été marquées par des événements dramatiques qui participent au sentiment d'insécurité qu'éprouvent nos concitoyens et Savigny le Temple n'est pas épargné par ce ressentit.

L'insécurité qui règne dans notre ville n'est pas prise en considération, chaque jour son lot d'incivilités routières, de cambriolages et agressions viennent émailler le quotidien des savigniens.

Pouvons-nous espérer un jour un plan de sécurité à la hauteur des enjeux locaux ?

Aurons-nous un jour une visibilité sur les engagements de l'équipe municipale ?

Devons-nous continuer à subir ?

Mme le Maire nous vous demandons de recueillir les bonnes informations, de les analyser, de décider pour agir conformément aux attentes de vos administrés. Arrêtez les effets d'annonces et les pansements, vous êtes dans une gestion à la petite semaine. Notre commune mérite bien mieux.

Ce n'est pas la 1<sup>ère</sup> et ce ne sera malheureusement pas la dernière fois que nous vous le rappelons.

Donnez aux savigniens une perspective, offrez-nous un avenir serein.

**Samir LAKHAL**, Pdt du groupe « Unis Pour Savigny »

**Valérie POUPARD - François PIET**



**GROUPE  
SAVIGNY J'Y TIENS**  
3 élus

## LAÏCITÉ, LÈVE-TOI !

L'attentat d'Arras est un rappel poignant de la nécessité de défendre la laïcité en France.

Dominique BERNARD, enseignant, a perdu la vie. Trois membres de la communauté éducative ont été blessés. Cette tragédie fragilise encore la laïcité, pilier fondamental de notre République.

La laïcité exige que l'État reste neutre en matière de religion, garantissant la liberté de conscience en interdisant l'ingérence religieuse dans la sphère publique. Cet attentat a montré que la laïcité est encore menacée. Le terroriste, radicalisé par des discours religieux extrémistes, s'en est pris à un représentant de cette laïcité.

La liberté d'expression est un droit fondamental, même lorsqu'elle heurte des croyances spirituelles.

Il est urgent de lutter contre la radicalisation, qui représente une menace pour la démocratie.

Pour renforcer la laïcité, il est crucial de la porter et de la défendre au sein de l'école.

C'est notre responsabilité à tous.

Pourquoi ne pas marquer notre attachement à la laïcité et à la liberté en nommant une de nos écoles Samuel PATY ou Dominique BERNARD ?

### Y. FRANCES - M. POLLET - M. EL GAIED



**MARIANNE ABLIN**  
1 élue

## ASSAINISSEMENTS

Les Savigniens ne peuvent plus choisir, je vous explique : vous avez dû entendre parler des DPE, quand vous avez un bien.

Avant on pouvait choisir pour l'assainissement, le diagnostiqueur qui nous plaisait et faire jouer la concurrence comme nous l'autorise la loi.

Mais GPS est passé par là, et nous oblige à prendre la société définie par eux et personne d'autre, cela a été voté par les élus de GPS, seule 2 communes ont refusé mais SLT n'en fait pas partie.

Notre ville est dans beaucoup de quartier avec des canalisations anciennes et celles devront être modifiées tôt ou tard, mais là, j'ai une question pourquoi les propriétaires devraient mettre en conformité les installations sur le domaine public, surtout pour un cout minimum de plus de deux mille euros... afin d'obtenir leur DPE.

Pourquoi notre maire vice-présidente à GPS ne s'y est pas opposée.

Bien entendu pour être fiers de notre ville, il faudra dans l'avenir que les canalisations soient séparées, pour ne plus mélanger les eaux usées.....mais ce n'est pas aux propriétaires de payer.

Qu'en pensez-vous ?

**Marianne ABLIN**

m.ablin@savigny-le-temple.fr

*“ Pour les vieux qui  
sont restés jeunes ! ”*

**Pas besoin  
de demander  
la permission  
de sortir.**

\*Prix correspondant au loyer d'un T1, charges comprises (chauffage, eau, électricité, téléphone, internet, taxe sur les ordures ménagères, assurance habitation), valable exclusivement dans le cadre de la formule TOUT COMPRIS, comprenant, en sus, la souscription des services payants non individualisables (Animations, Accueil, Sécurité), de la téléassistance et du Pack Gourmet (restauration midi et soir). Pour connaître les prix des différents services de la formule TOUT COMPRIS, contacter la résidence. Conditions tarifaires applicables en fonction des disponibilités.

Votre loyer à partir de  
**690€\***  
/mois c.c  
dans l'offre  
**TOUT  
COMPRIS**

RÉSIDENCE SERVICES SENIORS  
**Savigny-Le-Temple**

**01 85 45 22 99**

**aquarelia.fr**

NOUVEAU



JUSQU'À  
**20 000 €**  
DE REMISE\*



FRAIS  
DE NOTAIRE  
OFFERTS\*\*

PROFITEZ DE NOS  
OFFRES DE FIN D'ANNÉE  
À PARTIR DU 15 NOVEMBRE

## VIVRE TOUT PRÈS DE L'ESSENTIEL À SAVIGNY-LE-TEMPLE

- À deux pas du domaine de la Grange-La-Prévôté, des transports en commun, établissements scolaires et centres commerciaux
- Une résidence **majestueuse et respectueuse de l'environnement**, labellisée «BEE Logement Neuf» (Bâtiment Energie Environnement)
- Un large choix d'appartements **du studio au 4 pièces, s'ouvrant pour la plupart sur un agréable espace extérieur**
- **Des aménagements paysagers de qualité** et respectueux de la biodiversité locale et un jardin partagé suspendu avec des jardinières

### ESPACE DE VENTE

Angle de l'Avenue Charles de Gaulle  
et de la Rue de Rougeau  
à Savigny-Le-Temple



**09 71 05 15 15**  
marignan.immo

\* Remise maximale accordée pour la signature d'un contrat de réservation d'un appartement ou d'une maison Marignan en cours de commercialisation à l'exception des lots studio et des lots en prix maîtrisés, signée entre le 15/11/2023 et le 22/12/2023 inclus, sous réserve de la signature de l'acte notarié dans les 3 mois de la première date d'actabilité. Cette offre est réservée aux 3 premiers réservataires pour les programmes cités cidessus, cumulable avec l'offre « Frais de notaire offerts » mais non cumulables avec toute autre offre Marignan en cours ou à venir sur la période susvisée. Pour l'acquisition d'une résidence principale ou dans le cadre d'un investissement locatif : remise de 10 000 € TTC pour l'achat d'un lot 2 pièces / remise de 15 000 € TTC pour l'achat d'un lot 3 pièces / remise de 20 000 € TTC pour l'achat d'un lot 4 pièces. \*\* Les frais de notaire sont offerts hors frais éventuels liés à l'emprunt et hors frais d'hypothèque, de caution de privilège de prêteurs de deniers ou de tout autre frais éventuel de garantie lié au financement de l'acquisition. Offre valable pour la signature d'un contrat de réservation d'un appartement ou d'une maison Marignan en cours de commercialisation à l'exception des lots studio ou des lots en prix maîtrisés, signée entre le 15/11/2023 et le 22/12/2023 inclus, sous réserve de la signature de l'acte notarié dans les 3 mois de la première date d'actabilité. Cette offre est réservée aux 3 premiers réservataires pour les programmes cités ci-dessus, cumulable avec l'offre « Jusqu'à 20 000€ de remise » mais non cumulables avec toute autre offre Marignan en cours ou à venir sur la période susvisée. (2) Le dispositif Pinel permet une réduction d'impôts dont le montant dépend de la durée de l'engagement pris par l'acquéreur - Réduction variant de 10,5% à 17,5% - Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales. Comme tout investissement, investir avec le dispositif Pinel comporte certains risques. L'équilibre économique de l'opération dépend principalement du marché locatif, des charges liées à la propriété d'un bien destiné à la location et de la fiscalité immobilière. (3) Le Prêt à Taux Zéro ou PTZ, est un prêt réservé aux primo-accédants pour l'achat d'un logement en résidence principale, soumis à conditions de revenus. Conditions détaillées en espace de vente et sur marignan.immo. MARIIGNAN, siège social : Tour Hekla - 52 av. du Général de Gaulle 92800 Puteaux - Société par Actions Simplifiée au capital de 12.000.000 €, identifiée au SIREN sous le numéro 438 357 295 et immatriculée au Registre des Commerces et des Sociétés de NANTERRE. Illustration non contractuelle due à la libre interprétation des artistes. Architecte : A26.BLM . Illustrateur : Habiteo - 11/2023